

Certificat de l'entreprise pour le stage effectué durant le cursus de deux ans au lycée professionnel

conformément à l'ordonnance sur la formation et l'examen au lycée d'enseignement professionnel de deux ans (professions d'assistant) du 01.03.2011.

Nom du stagiaire :	
Classe :	
Période de stage :	
Entreprise de stage :	

Le/la stagiaire susnommé(e) a effectué le stage dirigé conformément au § 4 Abs. 3 de l'ordonnance sur la formation et l'examen aux lycées d'enseignement professionnel de deux ans (professions d'assistant) du 01.03.2011.

Nombre d'heures de travail :	
Jours d'absence à l'entreprise :	excusé(s) : non excusé(s) :

Veuillez évaluer la performance du/de la stagiaire (1 : très bien – 6 : très insuffisant)

	Note (1-6)	Notes/Remarques:
Comportement social		
Volonté de travailler		
Esprit d'équipe		
Autonomie		
Soin dans le travail		
Capacité de concentration		
Ponctualité		

Remarque importante : Ce certificat est un élément essentiel de la conférence d'admission et doit être remis en original à la direction de la classe au plus tard le 1er juin de l'année scolaire. Sinon, l'admission à l'examen n'est pas possible.

Date

Cachet et signature de
l'entreprise

Responsable de stage en
majuscules